

Communiqué de presse

Disponible pour diffusion immédiate



Diffuser par les communications de la ville de Drummondville

DMV protège plus de 27 hectares de milieux humides

Drummondville, 30 septembre 2022 - La Ville de Drummondville a officiellement fait don d'un terrain municipal vierge de 27,73 hectares, situé près du chemin de l'Aéroport, à Nature-Avenir, un organisme qui a pour mission la conservation des milieux naturels, dans l'objectif de protéger un vaste milieu humide.

« À Drummondville, nous développons la ville, tout en assurant la conservation de nos milieux naturels d'intérêt. La protection de notre environnement est plus que jamais nécessaire, et nous croyons que la conservation de milieux naturels importants à notre écosystème nous permettra de léguer aux générations futures un milieu de vie plus favorable », a mentionné Stéphanie Lacoste, mairesse de Drummondville.

« Cette importante donation permettra à Nature-Avenir d'assurer la protection du patrimoine naturel drummondvillois à perpétuité. De cette manière, on renforce considérablement nos écosystèmes, on soutient efficacement la biodiversité et on lutte concrètement contre les changements climatiques », indique Andréanne Blais, biologiste et présidente de Nature-Avenir.

Don d'une propriété à haute valeur écologique

Adopté par les membres du conseil municipal en avril dernier, mais officialisé récemment, ce don d'une propriété à haute valeur écologique s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville adopté en octobre 2021. Concrètement, il s'agit d'une entente de servitude de conservation, afin que Nature-Avenir consolide la connectivité de l'ensemble des milieux naturels en région.

Soulignons que les caractérisations du territoire ont permis de confirmer une zone d'occurrence de la salamandre à quatre orteils, une espèce indigène qui joue un rôle très important dans nos écosystèmes forestiers.

Cette entente de collaboration relative à la conservation des milieux naturels est une première étape à une collaboration avec Nature-Avenir, puisque la Ville de Drummondville entend conserver d'autres milieux naturels d'intérêt au cours des prochaines années.

Communiqué de presse

Disponible pour diffusion immédiate



Renseignements :

Andréanne Blais

Présidente, Nature-Avenir

info@natureavenir.org

À propos de Nature-Avenir

Nature-Avenir est un organisme à but non lucratif qui vise à assurer la conservation des caractéristiques naturelles du Québec, et plus spécifiquement du Centre-du-Québec. Celui-ci a été créé afin de répondre à un besoin régional en matière de développement durable et de conservation des milieux naturels.